

Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2022-2026)

Projet annoté



**Première consultation informelle
8 juillet 2021**

**Programme alimentaire mondial
Rome, Italie**

Corrélations entre les divers objectifs de développement durable (ODD) et celui ayant plus précisément trait à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes (ODD 5)¹



Le ratio mondial est de 122 femmes âgées de 25 à 34 ans vivant dans une extrême pauvreté pour 100 hommes du même groupe d'âge.

Les femmes ont jusqu'à 11% plus de chances que les hommes de connaître l'insécurité alimentaire.



À l'échelle mondiale, 303 000 femmes sont mortes de causes liées à la grossesse en 2015. Le taux de mortalité diminue beaucoup trop lentement pour atteindre la cible 3.1.

15 millions de filles d'âge scolaire n'auront jamais la chance d'apprendre à lire et à écrire à l'école primaire par rapport à 10 millions de garçons.



Les femmes et les filles ont la responsabilité d'aller chercher l'eau dans 80% des ménages sans accès à l'eau courante.

La pollution de l'air intérieur causée par l'utilisation de combustibles fossiles pour l'énergie est responsable de 4,3 millions de morts en 2012, dont 6 sur 10 sont des filles ou des femmes.



L'écart salarial entre les sexes, à l'échelle mondiale, est de 23%. Le taux d'activité des femmes est de 63%, contre 94% pour les hommes.



En 2012, les flux provenant des pays en développement sont 2,5 fois plus importants que les montants d'aide entrants, et les dotations à l'égalité des sexes sont insignifiantes en comparaison.

Pendant les conflits, les taux d'homicides et d'autres formes de criminalité violente augmentent considérablement. Les hommes risquent plus d'être tués au combat, mais les femmes subissent des violences sexuelles, elles sont enlevées, torturées et forcées de quitter leur foyer.



Entre 2010 et 2015, le monde a perdu 3,3 millions d'hectares de zones boisées. Les femmes des milieux ruraux pauvres dépendent des ressources communes et sont particulièrement affectées par leur épuisement.



La contamination des écosystèmes d'eau douce et marins porte préjudice aux moyens d'existence des femmes et des hommes, à leur santé et à la santé de leurs enfants.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 promet de supprimer les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de réaliser leur plein potentiel. Des défis considérables s'annoncent cependant :

- 5.1 Dans 18 pays, les maris ont le droit d'empêcher leurs épouses de travailler.
- 5.4. Les femmes effectuent 2,6 fois plus de travail familial et domestique non rémunéré que les hommes.
- 5.5 Les femmes occupent 23,7 % seulement des sièges parlementaires, une proportion encore loin de la parité malgré une hausse de 10 % par rapport à 2000.
- 5.6 52 % seulement des femmes mariées ou en couple sont libres de prendre leurs propres décisions concernant leur sexualité, leurs moyens de contraception et leur santé.
- 5.a À l'échelle mondiale, les femmes représentent 13 % seulement des propriétaires de terres agricoles.
- 5.b Les femmes ont moins de chances que les hommes de posséder un téléphone portable et leur utilisation d'internet est inférieure à celle des hommes de 5.9 points en pourcentage..
- 5.c Plus de 100 pays ont pris des mesures pour surveiller les dotations budgétaires concernant l'égalité des sexes.
- 5.2 19 % des femmes et des filles de 15 à 49 ans ont subi les violences physiques et/ou sexuelles d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois.
- 5.3 Dans le monde, 750 millions de femmes et de filles ont été mariées avant 18 ans, et au moins 200 millions de femmes et de filles dans 30 pays ont subi des mutilations génitales (MGF).

Les changements climatiques ont un effet disproportionné sur les femmes et les enfants, qui risquent 14 fois plus que les hommes de mourir pendant une catastrophe.



Les investissements dans les transports en commun apportent aux femmes des avantages importants car elles ont tendance à s'en servir plus que les hommes

Les femmes qui vivent dans des bidonvilles urbains font face à de graves difficultés, leurs besoins de base tels qu'un accès à l'eau potable et des installations sanitaires améliorées restant souvent insatisfaits.



Dans une proportion pouvant atteindre 30%, l'inégalité des revenus s'explique par les inégalités au sein des ménages, y compris parmi les hommes et les femmes. Les femmes ont aussi plus de chances de vivre en dessous de 50% du revenu médian.

À l'échelle mondiale, les femmes représentent 28,8% des chercheurs. Un pays sur cinq seulement a atteint la parité des sexes dans ce domaine.



¹ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). 2018. *Traduire les promesses en actions: L'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.*

Introduction

1. La politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2015-2020), approuvée en 2015, offre au PAM un cadre institutionnel pour la réalisation des objectifs relatifs à l'égalité entre femmes et hommes en rapport avec son mandat et avec les contextes fragiles dans lesquels il opère. La présente mise à jour de la politique couvre la période 2022-2026. Elle met à profit les enseignements tirés de la période de mise en œuvre 2015-2020, notamment les bonnes pratiques constatées sur le terrain et les approches innovantes contribuant à transformer les relations entre les sexes, qui ont été élaborées et appliquées en coordination avec les acteurs locaux et qui répondent aux besoins différents des femmes, des filles, des hommes et des garçons, sont adaptées aux contextes locaux et appuient la concrétisation des objectifs d'aide humanitaire, de développement et de consolidation de la paix. La nouvelle politique tient compte des constatations et des recommandations issues de [l'évaluation externe de la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes \(2015-2020\)](#)² que la direction avait acceptées, et est cohérente avec d'autres politiques du PAM.
2. Élaborée à un moment où le monde doit faire face à des besoins croissants en raison de conflits prolongés, du changement climatique et de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2022-2026) vise à intensifier les efforts que le PAM déploie pour intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes et l'avancement des femmes dans l'ensemble de ses activités, efforts dont il est par ailleurs tenu compte dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan stratégique du PAM, pour 2022-2026, que le Conseil devrait examiner en novembre 2022.
3. Reconnaissant que l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes sont au cœur de l'action menée tout à la fois pour sauver des vies et changer la vie, le PAM est résolu à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies susceptibles d'apporter des transformations concrètes dans la vie des femmes, des filles, des hommes et des garçons, dans le cadre des activités qu'il mène pour parvenir à libérer le monde de la faim³.

Objectif et justification

4. Il n'est pas possible de vaincre la faim dans un monde où persistent de fortes inégalités s'agissant de l'accès à une nourriture de qualité en quantité suffisante, aux marchés et aux ressources telles que le revenu, la terre, la connaissance et les technologies de l'information et des communications. Le PAM aspire à un monde où chacun et chacune a les mêmes chances, un accès égal aux ressources et aux avantages et un même poids dans les décisions qui façonnent sa vie, que ce soit au sein de son ménage, de sa communauté ou de la société.

² PAM. 2020. *Evaluation of the Gender Policy (2015–2020)*. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000116033/download/?_ga=2.75689109.168753031.1620543684-163899262.1620543684.

³ La politique réaffirme et amplifie encore la place centrale qu'occupe dans l'action du PAM une approche visant à rééquilibrer les relations entre les sexes pour promouvoir le partage des pouvoirs, du contrôle des ressources et de la prise de décisions entre les femmes et les hommes dans toute leur diversité et favoriser l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes. Selon le PAM, fournir une assistance contribuant à transformer les relations entre les sexes signifie promouvoir la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui reconnaissent l'importance que revêtent l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes pour l'obtention de résultats positifs en matière de développement et la promotion des droits humains universels. À cet égard, il est essentiel de transformer les structures, les normes et les systèmes sous-jacents qui perpétuent les inégalités entre les sexes et de promouvoir le renforcement du pouvoir d'action des femmes et d'autres groupes marginalisés.

5. Instaurer l'égalité entre les femmes et les hommes et renforcer les moyens d'action des femmes, telles sont des conditions préalables à une paix et à un développement réels et durables et à la concrétisation des droits humains. Tous les programmes et toutes les politiques doivent donc être conçus, mis en œuvre et suivis de manière à aider les femmes, les filles, les hommes et les garçons dans toute leur diversité à libérer leur potentiel⁴. À cet effet, les interventions doivent reposer sur des analyses transversales rigoureuses de la problématique femmes-hommes si l'on veut qu'elles soient efficaces et inclusives et réduire le risque qu'elles ne laissent de côté une grande partie de la population ou ne parviennent pas à répondre de manière appropriée à des besoins spécifiques ou à tenir compte correctement des normes sociales sous-jacentes fondées sur les rôles attribués aux femmes et aux hommes, qui contribuent à créer ou à perpétuer les inégalités. Ces opérations peuvent même exposer les bénéficiaires à des risques supplémentaires, comme les violences sexistes mettant en péril la vie des victimes.
6. En matière d'égalité des sexes, les hommes et les garçons sont à la fois des bénéficiaires et des partenaires. Il est important de leur donner la possibilité de défendre l'égalité et de mettre en avant des formes positives de la masculinité, notamment les avantages apportés par le partage des tâches familiales et le renforcement des capacités de toutes les générations d'hommes et de garçons à l'appui d'une participation inclusive aux niveaux du ménage, de la communauté et de l'action publique dans tous les secteurs de la société.

CHAMP D'APPLICATION

7. Le PAM s'est engagé sans équivoque à agir en partenariat avec d'autres acteurs pour promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité des sexes tels qu'énoncés dans la [Charte des Nations Unies](#)⁵ de 1945, le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#)⁶, les résultats de la conférence "Beijing+25" et d'autres [déclarations et accords](#)⁷. Le PAM respecte le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (ONU-SWAP 2.0) de 2018⁸.
8. La structure, les objectifs et les engagements énoncés dans la précédente politique en matière de problématique femmes-hommes demeurent valides, cependant, la nouvelle politique: adopte une approche plus progressiste conformément à la promesse de ne laisser personne de côté figurant dans le Programme 2030 et aux dernières tendances et discussions en date à l'échelle mondiale concernant l'égalité femmes-hommes et

⁴ Dans l'ensemble du présent document, l'expression "femmes, filles, hommes et garçons" est employée pour désigner les "femmes et les hommes [...] avec des histoires de vie différentes, en étant bien conscients que la sexualité, l'ethnicité, la nationalité, le handicap, la croyance, l'état civil et économique, les normes et les pratiques culturelles et traditionnelles, etc. peuvent être des barrières ou des éléments habilitants, selon le contexte; et [...] avec des expériences différentes, en étant bien conscients que les expériences de marginalisation sont hétérogènes". Comité permanent interorganisations. 2018. *Le guide des genres pour les actions humanitaires*. Champ A1, p. 17. www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/iasc_le_guide_des_genres_pour_les_actions_humanitaires.pdf.

⁵ Organisation des Nations Unies (ONU). 1945. Charte des Nations Unies et Statut de la Cour internationale de Justice. San Francisco, États-Unis d'Amérique. <https://www.un.org/fr/charter-united-nations/>.

⁶ ONU. 2015. "Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030". <https://sdgs.un.org/2030agenda>.

⁷ ONU-Femmes. *Intergovernmental mandates on gender mainstreaming*. <https://www.un.org/womenwatch/osagi/intergovernmentalmandates.htm>.

⁸ ONU-Femmes. Promouvoir la responsabilisation des Nations Unies. www.unwomen.org/fr/how-we-work/un-system-coordination/promoting-un-accountability.

l'avancement des femmes^{9 10}; renforce l'obligation redditionnelle des bureaux de pays du PAM en inscrivant clairement leurs activités dans l'action menée par le système des Nations Unies pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), étant entendu que l'égalité femmes-hommes est au cœur de la concrétisation de tous les ODD; définit les conditions à réunir pour que le PAM poursuive les progrès accomplis dans la programmation de ses opérations; et présente une théorie du changement révisée qui met l'accent sur les liens entre les processus organisationnels et les objectifs des politiques appelant des changements plus profonds¹¹.

9. La présente politique vise à rendre compte des facteurs multiples et se recouvrant partiellement qui contribuent à la discrimination fondée sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, le handicap, la religion, l'appartenance ethnique, le statut socioéconomique, la zone géographique, le statut migratoire, le déplacement forcé, la sérologie VIH et d'autres caractéristiques. Ce n'est qu'au moyen d'une approche transversale de ce type que l'on pourra démanteler les barrières existantes et transformer la société.
10. La politique expose l'orientation stratégique à suivre et définit les changements à apporter ainsi que les normes minimales à appliquer pour garantir l'égalité femmes-hommes dans toutes les catégories d'interventions du PAM. En sa qualité de lauréat du prix Nobel de la paix 2020, le PAM dispose d'une occasion sans précédent de faire la preuve de son engagement en faveur de l'aide humanitaire, du développement et de la paix¹² à la faveur de programmes contribuant à transformer les relations entre les femmes et les hommes et tenant compte des conflits, qui tirent parti des partenariats locaux et stratégiques et aident à réduire les vulnérabilités, les risques et les besoins tout en s'attaquant aux facteurs liés aux conflits de nature à créer ou à perpétuer les inégalités entre les sexes¹³. La politique prévoit des programmes qui sont fondés sur une compréhension des contextes locaux et bénéficient de l'appui d'acteurs locaux dotés de moyens d'action renforcés¹⁴. Elle s'accompagnera donc des mesures suivantes:
 - la révision des stratégies et des plans d'action régionaux relatifs à la problématique femmes-hommes en lien avec les plans stratégiques de pays;

⁹ Par exemple, le document "Coalitions d'actions: Un Plan d'accélération global pour l'égalité des sexes" du Forum Génération égalité (https://forum.generationequality.org/sites/default/files/2021-04/AC_Acceleration%20Plan.Final%20Draft%20%28March%2030%29_ExSum_FR.pdf) préconise d'accélérer l'action sur six thèmes: violence sexiste; justice et droits économiques; autonomie à disposer de son corps et santé et droits en matière de sexualité et de procréation; action féministe pour la justice climatique; technologie et innovation pour l'égalité des sexes; mouvements et leadership féministes. La Décennie d'action des Nations Unies appelle à accélérer la mise au point de solutions durables aux principaux défis auxquels le monde est confronté: pauvreté, questions liées à la problématique femmes-hommes, changement climatique, inégalités ou encore déficit de financement (www.un.org/sustainabledevelopment/fr/decade-of-action/).

¹⁰ Recommandations formulées en 2021 par le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes à l'intention des responsables du Groupe des 7. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/992410/RECOMMENDATIONS_OF_THE_GENDER_EQUALITY_ADVISORY_COUNCIL_2021_TO_THE_LEADERS_OF_THE_G7.pdf.

¹¹ Voir l'évaluation de la politique en matière de problématique femmes-hommes pour consulter la liste complète des recommandations. https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000115769.

¹² Également appelée "triple lien", cette démarche appelle les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix à travailler ensemble pour obtenir des résultats collectifs. Voir PAM. 2019. *Triple nexus: WFP's contributions to peace*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000111108/download/>.

¹³ PAM. 2021. *Review of Progress on Mainstreaming Gender Equality and the Empowerment of Women and Girls (GEEWG) into the Humanitarian, Development and Peace Nexus Agenda*.

¹⁴ Conformément au programme d'adaptation de l'action aux contextes locaux, cette démarche consiste à respecter, à soutenir et à renforcer la prise de responsabilités et les capacités à l'échelle locale, notamment des organisations dirigées par des femmes et des organisations promouvant l'égalité femmes-hommes au niveau local.

- la révision des outils et directives concernant la prise en compte de la problématique femmes-hommes, pour en assurer l'harmonisation avec la présente politique et donner des orientations techniques sur l'intégration de cette problématique dans tous les programmes du PAM; et
 - la diffusion de la politique auprès des employés, des partenaires, des bénéficiaires et des autres parties prenantes de manière à en favoriser l'appropriation et à promouvoir la responsabilisation à l'égard de sa mise en œuvre.
11. La politique s'appuie sur des consultations menées avec des employés du PAM de toutes les catégories et de toutes les régions géographiques et sur un examen approfondi des travaux de recherche consacrés aux liens entre la problématique femmes-hommes et la sécurité alimentaire et la nutrition, et elle a été élaborée compte tenu des contributions de groupes de référence externes et internes et de deux exposés faits à l'intention des membres du Conseil d'administration du PAM. Cette approche ascendante et participative a aidé à faire en sorte que la politique représente l'expression collective du PAM. La politique s'adresse à tous les employés du PAM et vise à s'assurer qu'ils comprennent le rôle et les responsabilités qui leur incombent dans le cadre de sa mise en œuvre.

Analyse du contexte

12. Le monde n'est pas en bonne voie pour éliminer la faim d'ici à 2030, comme l'a amplement démontré l'analyse menée au cours de l'élaboration du Plan stratégique du PAM pour 2022-2026. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë est passé de 80 millions en 2015 à 135 millions en 2019, et a atteint le niveau record de 270 millions de personnes à la fin de 2020 sous l'effet de la pandémie de COVID-19. Deux milliards de personnes — une personne sur quatre dans le monde — ne disposent pas d'un accès fiable à une nourriture nutritive et saine en quantité suffisante¹⁵. Les femmes se heurtent à l'exclusion sous diverses formes qui les exposent, elles et leurs enfants, à un risque plus élevé d'insécurité alimentaire et de malnutrition¹⁶; 60 pour cent des personnes en situation d'insécurité alimentaire sont des femmes et des filles, et sur tous les continents, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus forte chez les femmes que chez les hommes¹⁷.
13. Les femmes et les filles continuent d'être plus fréquemment touchées par les pertes d'emplois et de pâtir de la réduction de leur temps de travail et de l'alourdissement des responsabilités familiales du fait de la COVID-19¹⁸, et la pandémie a entraîné une progression si forte des violences sexistes que le Comité international de secours a qualifié le phénomène de "pandémie de l'ombre"^{19 20}.

¹⁵ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds international de développement agricole, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la Santé et PAM. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020: Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. <http://www.fao.org/3/ca9692fr/CA9692fr.pdf>.

¹⁶ 2021 *Global report on food crises*. Voir https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000127343/download/?_ga=2.166880126.1523050187.1623934142-836163900.1544251399.

¹⁷ *World Food Day 2019 - nutrition label infographic.pdf-60 PERCENT.pdf*.

¹⁸ ONU-Femmes et Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *The Covid-19 boomerang effect: New forecasts predict sharp increases in female poverty*. Voir <https://data.unwomen.org/features/covid-19-boomerang-effect-new-forecasts-predict-sharp-increases-female-poverty>.

¹⁹ <https://www.rescue-uk.org/sites/default/files/document/2247/theshadowpandemicbangladesh.pdf>.

²⁰ <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/4/statement-ed-phumzile-violence-against-women-during-pandemic>; <https://www.unwomen.org/en/digital-library/multimedia/2020/4/infographic-covid19-violence-against-women-and-girls>.

14. En outre, les normes sexistes aggravent la situation et nuisent à la position sociale des femmes et des filles. À l'échelle mondiale, les femmes effectuent trois fois plus de soins et de travaux domestiques non rémunérés que les hommes; bien que ces derniers aient assumé plus de tâches familiales pendant la pandémie de COVID-19, le monde a un **retard de 92 ans** à combler pour parvenir à l'égalité entre hommes et femmes dans ce domaine d'après le rapport *State of the World's Fathers* de 2021²¹.
15. Les pays les moins bien classés selon l'indice de la faim dans le monde sont aussi ceux où les inégalités entre les sexes sont les plus marquées. Chaque année, 15 millions de filles se marient avant d'avoir 18 ans, soit 28 filles par minute. Plus de 700 millions de femmes vivant aujourd'hui ont été mariées avant leurs 18 ans.
16. Bien que l'accès des femmes aux services financiers et aux technologies se soit amélioré, il existe encore des disparités. Environ un milliard de femmes ne disposent pas de services financiers formels du fait des difficultés persistantes qu'elles rencontrent pour accéder aux documents d'identité, aux téléphones portables, aux compétences dans le domaine du numérique et aux moyens financiers, de l'inadéquation des produits, et de bien d'autres facteurs encore²².
17. Les femmes sont exclues plus fréquemment que les hommes de l'accès aux ressources productives, aux services, aux technologies, aux équipements, aux financements et à la prise de décisions. L'accès des femmes aux postes à responsabilité publics — au sein de la classe politique, dans les professions clés, dans le secteur privé et dans les universités — demeure limité. Or, lorsqu'elles ont accès aux ressources productives, aux marchés, à la formation et aux technologies, les femmes peuvent jouer un rôle majeur dans la réalisation de l'ODD 2.

Génération Égalité: Pour les droits des femmes et un futur égalitaire²³

Imaginez un monde où chacun et chacune a les mêmes droits et les mêmes chances. Les femmes et les filles n'ont pas peur de rentrer chez elles tard le soir, et les hommes et les garçons ne sont pas piégés dans une masculinité oppressante. Dans ce monde, l'égalité femmes-hommes est la norme. Les femmes et les hommes reçoivent la même rémunération pour un travail d'égale valeur et partagent les tâches domestiques.

18. Les progrès vers l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes sont érodés par les trois "C" — conflits, changement climatique et COVID-19. D'après les projections établies par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Programme des Nations Unies pour le développement, les répercussions économiques de la COVID-19 devraient pousser 47 millions de femmes et de filles supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2021, réduisant ainsi à néant des décennies de progrès.
19. Il n'est pas possible de faire reculer ou d'éliminer la faim uniquement en fournissant une nourriture suffisante: les multiples dimensions du renforcement du pouvoir d'action — les facteurs influant sur chaque individu qui permettent d'instaurer l'égalité — doivent être comprises et prises en compte si l'on veut atteindre l'ODD 2.

²¹ *State of the World's Fathers 2021*. Voir <http://stateoftheworldsfathers.org/report/state-of-the-worlds-fathers-2021/>.

²² https://btca-production-site.s3.amazonaws.com/documents/482/english_attachments/_Advancing_Womens_Digital_Financial_Inclusion_G20_GPFI.pdf?1606113263;

https://www.g20-insights.org/policy_briefs/bridging-the-gender-digital-gap/;

https://docs.gatesfoundation.org/Documents/WomensDigitalFinancialInclusioninAfrica_English.pdf.

²³ www.unwomen.org/fr/get-involved/beijing-plus-25.

Figure 1: La solution: créer un cercle vertueux



Égalité femmes-hommes et avancement des femmes dans les activités du PAM

20. Le PAM est bien placé pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'avancement des femmes dans toutes ses activités. Ses atouts sont multiples: capacité à moduler la taille de ses opérations et à venir en aide aux bénéficiaires en tant qu'agent d'exécution de ses propres programmes et de catalyseur de ceux de ses partenaires, ce qui lui permet d'inscrire l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans une intervention englobant l'ensemble de la société pour répondre aux besoins de personnes qui se trouvent dans des environnements opérationnels variés, notamment au moyen du renforcement des capacités des pays; *partenariats importants* établis avec des acteurs compétents et travaillant de longue date dans le domaine de la problématique femmes-hommes, ce qui facilite la complémentarité et la collaboration au service de l'égalité femmes-hommes; *positionnement stratégique*, qui lui permet de mettre en avant la problématique femmes-hommes dans des débats thématiques clés tels que ceux liés à la riposte socioéconomique à la COVID-19, au prochain Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix; rôle reconnu de chef de file de mécanismes et de processus de coordination et de collaboration à l'appui de l'intégration de la problématique femmes-hommes dans l'ensemble des activités d'aide humanitaire et de développement; et emploi d'approches innovantes et axées sur les tâches pour susciter des transformations et des changements majeurs.
21. On trouvera à la figure 2 des exemples de ce que recouvre notamment pour le PAM la promotion de l'égalité femmes-hommes. Cette figure présente, sous l'angle de la problématique femmes-hommes, le mandat du PAM qui consiste à sauver des vies et à changer la vie en assurant ou en facilitant la mise en œuvre de programmes d'assistance et de développement.

Figure 2: Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

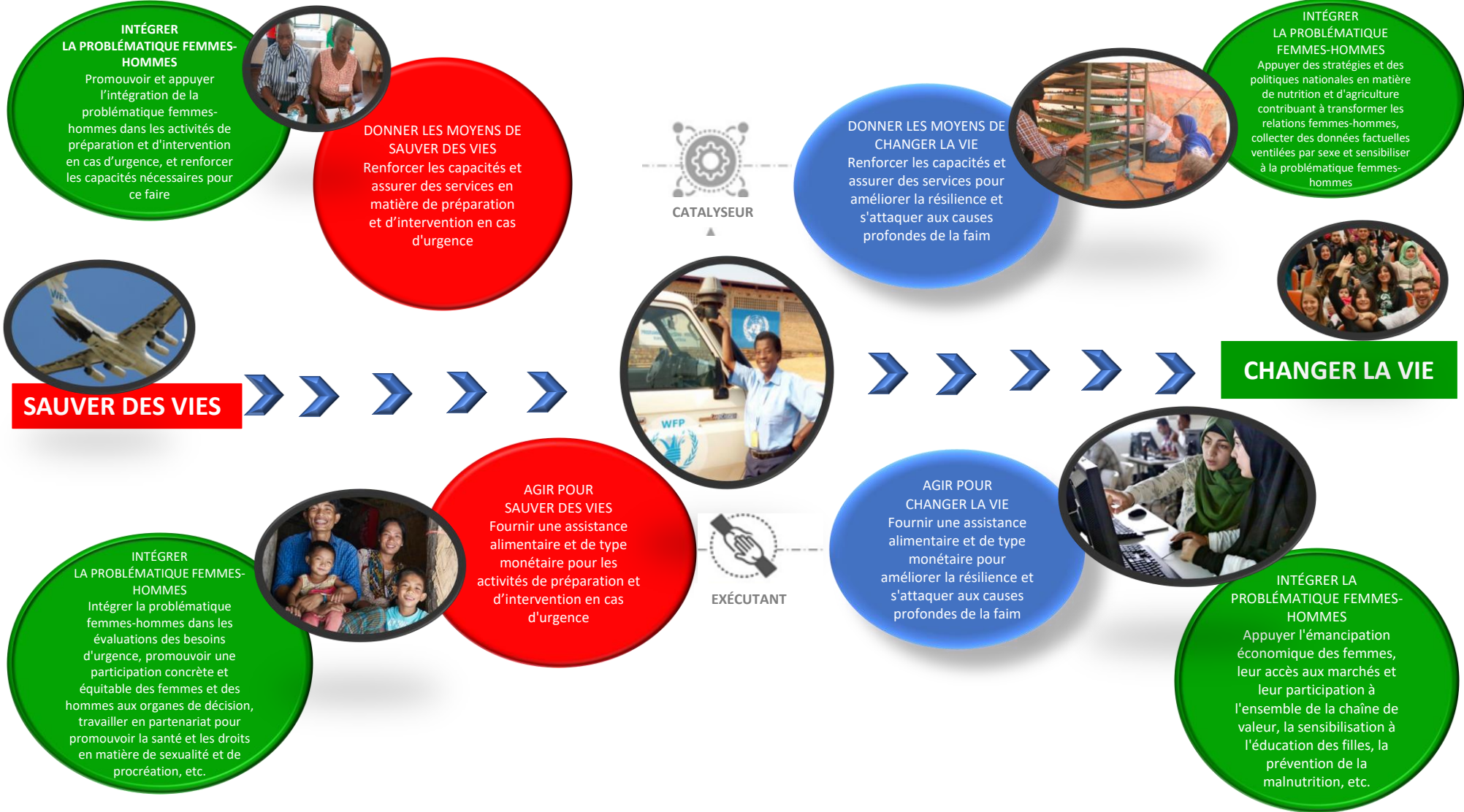


Figure 3: Des solutions innovantes

DES SOLUTIONS INNOVANTES: ENTRER DANS LE FUTUR

Le programme EMPACT du PAM aide les jeunes réfugiés et les communautés d'accueil à bâtir un avenir meilleur et à améliorer leurs moyens d'existence.

Le programme EMPACT procure des compétences dans le domaine du numérique grâce à un programme de formation professionnelle adapté et ciblé, et collabore avec de grandes entreprises du secteur des technologies pour aider les participants à trouver des emplois leur permettant de travailler en ligne.

Depuis 2016, le programme EMPACT du PAM a formé plus de 18 000 étudiants sur 12 campus au Liban et en Iraq; 65 pour cent des participants sont des femmes.

En Iraq, près de 20 pour cent des étudiants ont perçu un revenu en travaillant en ligne, et 33 pour cent des anciens diplômés ont été embauchés dans les quatre mois suivant leur diplôme.



22. Lorsqu'il fournit une assistance pour sauver des vies, le PAM est conscient que les crises touchent les personnes différemment selon leur sexe et que les normes sociales fondées sur le sexe contribuent à ces crises et à leurs répercussions. C'est pourquoi, par exemple, le PAM: consulte divers bénéficiaires au sujet des modalités de transfert pour s'assurer que l'assistance est sans danger et accessible et correspond aux besoins et à la situation des femmes et des hommes; propose des activités complémentaires de nature à renforcer le pouvoir d'action des femmes et à favoriser l'égalité femmes-hommes, comme la constitution de groupes d'épargne au Bangladesh; organise des séances de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et à l'accès aux services de santé sexuelle et procréative (comme en Afghanistan, en Équateur et au Nigéria); appuie la participation des femmes et les encourage à prendre des responsabilités dans la mise en œuvre de l'assistance; s'assure que des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information et des systèmes d'orientation tenant compte de la problématique femmes-hommes sont conçus et mis en place de manière participative, au sein de dispositifs locaux et appropriés d'un point de vue culturel, pour signaler les cas de violences sexistes et d'exploitation et d'atteintes sexuelles; et favorise les possibilités d'inclusion financière numérique dans le cadre de la fourniture des transferts monétaires. Les approches contribuant à transformer les relations femmes-hommes ont besoin de la participation des femmes, mais aussi de celle des hommes.

Figure 4: Émancipation économique des femmes: des preuves de ce qui fonctionne



Émancipation économique des femmes: des preuves de ce qui fonctionne

- 1) **Nutrition:** en donnant la priorité aux femmes et aux filles et en les considérant comme les principales destinataires des transferts nutritifs, le PAM peut préserver et faciliter leur accès aux revenus et à d'autres ressources ainsi que le contrôle qu'elles en ont, et les associer davantage à la prise de décisions et contribuer ainsi au renforcement de leur pouvoir d'action.
- 2) **Repas scolaires:** le projet d'élimination des obstacles à l'éducation des filles et les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale relient les agricultrices aux écoles qu'elles approvisionnent.
- 3) **Interventions de type monétaire:** les programmes de transferts de type monétaire donnent aux populations les moyens de satisfaire leurs besoins essentiels à partir des marchés locaux et peuvent, lorsqu'ils sont conçus à cette fin, contribuer à la réalisation d'objectifs à long terme comme l'inclusion financière numérique et l'émancipation économique des femmes.
- 4) **Changement climatique et sécurité alimentaire:** l'initiative en faveur de la résilience des communautés rurales (4R) est la démarche phare que le PAM suit pour gérer les risques climatiques de manière intégrée. Elle améliore la situation des femmes et des filles en milieu rural en leur donnant les moyens d'améliorer le revenu et la sécurité alimentaire de leur famille à travers l'accès à des services axés sur la réduction des risques de catastrophe, l'épargne et l'assurance climatique. L'initiative 4R œuvre en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes et vise à parvenir à un accès égal aux ressources et à équilibrer le poids des femmes et des hommes dans la prise de décisions.
- 5) **Assistance alimentaire pour la création d'actifs, assistance alimentaire pour la formation et renforcement des capacités au sein des programmes d'action:** les programmes d'assistance alimentaire pour la création d'actifs sont l'une des principales initiatives que le PAM mène pour contribuer à améliorer durablement la sécurité alimentaire des participants et de leur communauté. Ces programmes peuvent aussi contribuer à la concrétisation de l'ODD 5 concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, en les associant au choix des actifs et en les aidant à y accéder et à les gérer.
- 6) Le PAM collabore avec des millions de **petits exploitants**, en particulier des agricultrices, qui sont l'épine dorsale de l'économie agricole mondiale. Le PAM œuvre en faveur de l'égalité des sexes en aidant les femmes et les hommes à jouir des mêmes droits et des mêmes chances et à bénéficier des mêmes aides. L'avancement des femmes est également considéré comme une priorité, tout comme l'aptitude des femmes à influencer sur la prise de décisions concernant la vie de l'entreprise et les dépenses.
- 7) **Consolidation de la paix:** le PAM appuie le renforcement du pouvoir d'action dont les femmes rurales disposent pour contribuer à une paix, à une sécurité alimentaire et à une nutrition durables. Il mène à cet effet des programmes conjoints avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population, dans le cadre d'un projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

23. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes destinés à changer la vie, le PAM entend opter pour des approches contribuant à transformer les relations femmes-hommes dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition des femmes et des hommes, au moyen d'interventions d'amélioration de la résilience, consistant notamment à: promouvoir l'égalité de l'accès aux ressources et du contrôle de celles-ci, l'égalité des chances, l'équilibre des pouvoirs et l'égalité des droits à exercer sa capacité d'action; mener des activités de sensibilisation; et renforcer la confiance (voir l'exemple 1 de l'encadré 1). Les transformations visées sont notamment l'autonomie financière des femmes, l'amélioration du capital social et l'atténuation du risque de violence sexiste. Le PAM s'emploie à faire progresser l'émancipation économique des femmes: en proposant des formations sur l'entrepreneuriat et en facilitant l'accès au crédit, à l'appui de moyens d'existence durables, comme en Égypte, au Guatemala, en République arabe syrienne et, dans le cadre de l'initiative 4R en faveur de la résilience des communautés rurales, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe; en encourageant la création d'associations et de coopératives d'agricultrices, comme au Nicaragua; et en achetant des produits frais à des productrices et à des coopératives de femmes pour les programmes d'alimentation scolaire. Comme décrit dans une [étude de 2017](#)²⁴, les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs adoptent de plus en plus souvent des approches intégrées dans le cadre desquelles les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité à la planification et les programmes intègrent dès leur conception des objectifs relatifs à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes. Les initiatives axées sur le changement climatique comportent des mesures en faveur de l'égalité femmes-hommes consistant à promouvoir un accès équitable à la formation, aux équipements, à l'information et aux débouchés commerciaux, comme en Égypte et au Sénégal, et à l'assurance contre les risques de catastrophe liés aux intempéries, comme en Éthiopie et au Guatemala. Le renforcement des partenariats entre les hommes et les femmes est encouragé et considéré comme un moyen d'améliorer à la fois la participation des femmes à la prise de décisions et la participation active des hommes à la déconstruction des pratiques discriminatoires, de réduire les inégalités entre les sexes et d'encourager des relations plus saines et plus équitables. Au Cameroun, par exemple, le PAM et ses partenaires ont établi des "écoles des maris" pour renforcer le pouvoir d'action des hommes en les associant à des activités de sensibilisation à la nutrition. Créées à l'origine pour améliorer l'état nutritionnel des familles, ces écoles ont évolué pour aborder les questions de l'éducation des filles, de l'égalité femmes-hommes et de la violence sexiste, et sont devenues un outil permettant de promouvoir l'égalité au sein des familles et des ménages.

Encadré 1

Exemple 1. Au Bangladesh, le programme renforcé en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition a permis la fourniture de transferts de type monétaire aux femmes vivant à Cox's Bazar, dans le cadre d'une approche intégrée de la réduction de la pauvreté, qui comprenait des cours de formation aux moyens d'existence, des activités de sensibilisation, la constitution de groupes d'épargne et la concertation avec les chefs de village.

Exemple 2. Le PAM aide les ministères de l'agriculture de l'Équateur, de la République arabe syrienne et de la Tunisie à élaborer des stratégies en faveur des femmes rurales. En Équateur et au Nicaragua, il aide les gouvernements à collecter des données intégrant la problématique femmes-hommes pour les plans d'intervention d'urgence et à promouvoir la prise de décisions par les femmes.

²⁴ PAM. 2017. *The potential of Food Assistance for Assets (FAA) to empower women and improve women's nutrition: a five country study. Final Report.* <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000023821/download/>.

Figure 5: Faire participer les hommes et les garçons

Associer les hommes et les garçons aux initiatives visant à faire évoluer les normes sociales relatives à la masculinité et à la féminité



Le PAM a élaboré et met en œuvre une initiative de formation de formateurs. Plus de 80 employés en provenance de 50 bureaux de pays de par le monde ont déjà reçu une formation et transmettent actuellement leurs connaissances nouvellement acquises à des centaines de collègues et de partenaires au moyen de séances de sensibilisation et de cours de formation.

La formation contribue à changer les mentalités, en soulignant, par exemple, qu'il est important que les pères soutiennent leurs filles pour aider celles-ci à réaliser leurs aspirations en matière d'égalité et d'éducation.

La sensibilisation des hommes et le fait de les associer aux activités de création d'actifs, de formation et de génération de revenus ont amené les hommes à mieux comprendre et accepter la capacité et le droit des femmes à participer et à apporter leur contribution, dans l'intérêt de tous.

24. En intégrant l'égalité femmes-hommes dans les approches visant à renforcer les moyens d'action — dans le cadre de la participation à l'élaboration et à la réforme des politiques, de l'investissement dans les capacités du secteur public et de l'apport d'un appui technique —, le PAM aide à promouvoir des démarches contribuant à transformer les relations femmes-hommes dans les cadres normatifs, les structures de gouvernance, les systèmes et les services des pays ainsi que dans les évaluations et les études nationales. Le renforcement des capacités des acteurs clés dans les domaines de l'émancipation économique des femmes, des moyens d'existence, de la résilience, du changement climatique ainsi que des systèmes alimentaires et de la protection sociale tenant compte de la problématique femmes-hommes est essentiel, notamment au niveau local.

Encadré 2

Exemple 3: Faire participer les hommes

Nous estimons aussi qu'il est important d'associer les hommes aux activités traditionnellement considérées comme des "activités de femmes", telles que les activités axées sur la nutrition et les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements: en Palestine, par exemple, les résultats des projets en matière de nutrition et de sensibilisation à la problématique femmes-hommes se sont améliorés et la participation des femmes a été grandement facilitée lorsque les hommes ont été intégrés aux projets.

En Afghanistan, grâce à la collaboration des pères et à la mobilisation des communautés en faveur de l'activité d'alimentation scolaire, une augmentation de 35 pour cent de l'assiduité des filles dans l'enseignement secondaire a été constatée pour la seule année 2020.

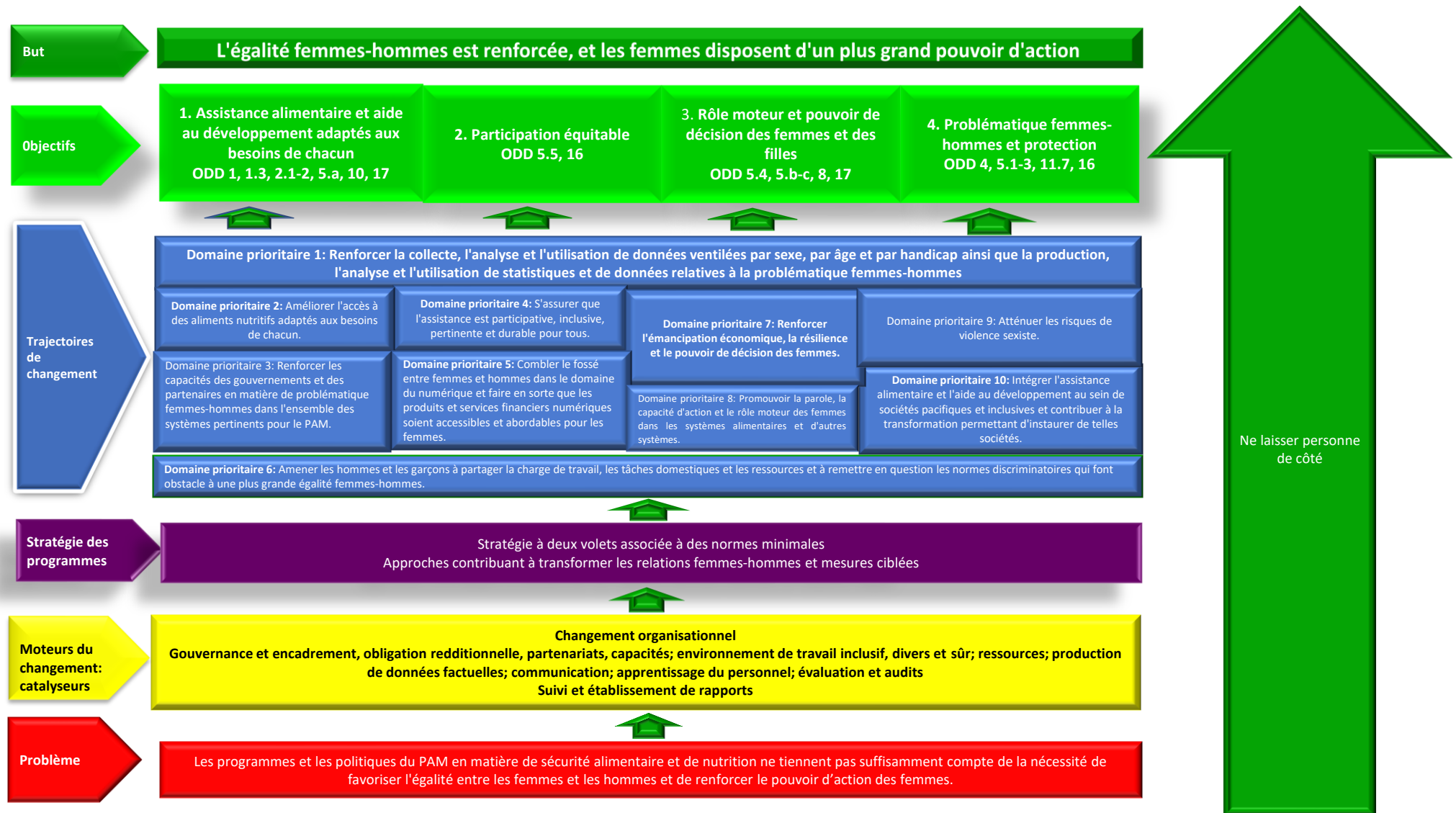
But et objectifs de la politique

25. Le but et les objectifs de la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2022-2026) ont été élaborés en lien avec le Plan stratégique du PAM pour 2022-2026, qui est en cours de rédaction. Le projet de plan stratégique comprend cinq effets directs intermédiaires: les personnes sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels; elles obtiennent de meilleurs résultats en matière de nutrition, de santé et d'éducation; elles ont des moyens d'existence améliorés et sont plus résilientes face aux chocs et aux facteurs de perturbation; les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés; et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces. L'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes seront intégrés dans les six trajectoires de changement énoncées dans le plan: répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents et autres besoins essentiels; s'attaquer aux vulnérabilités structurelles et renforcer le capital humain; améliorer les moyens d'existence et la gestion des risques; renforcer les capacités et les systèmes nationaux; fournir des services améliorés et des solutions de conseil; et contribuer aux activités de sensibilisation et aux partenariats au niveau mondial.
26. L'effet direct relatif à la problématique femmes-hommes énoncé dans le plan stratégique — l'égalité entre les femmes et les hommes est renforcée et les femmes disposent d'un plus grand pouvoir d'action — correspond au but inscrit dans la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2022-2026), ce qui garantit la cohérence de la politique avec l'objectif et la vision définis globalement à l'échelle institutionnelle. Instaurer l'égalité entre les femmes et les hommes et donner aux femmes les moyens d'agir sont des facteurs essentiels de la pérennisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition (but 1 du plan stratégique) pour des personnes qui sont plus résilientes, disposent d'un plus grand pouvoir d'action et sont davantage à même de satisfaire leurs besoins essentiels (but 2 du plan stratégique). La théorie du changement inscrite dans la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (figure 6) montre comment le PAM entend obtenir ces effets directs contribuant à transformer les relations femmes-hommes.

27. La théorie du changement tient compte de la capacité d'adaptation du PAM et des différents moyens dont celui-ci dispose pour faire face aux situations et aux besoins des populations diverses auxquelles il vient en aide. Elle s'appuie sur l'aptitude du PAM à sauver des vies et à changer la vie en sa double qualité d'agent d'exécution et de catalyseur. La théorie du changement traduit le fait que l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes sont au cœur de la concrétisation de tous les ODD, et reconnaît la contribution du PAM à cet égard, qui va au-delà de la priorité qu'il donne aux ODD 2 et 17.
28. La théorie du changement décrit les voies que le PAM doit suivre dans les cinq prochaines années pour améliorer l'égalité femmes-hommes et le pouvoir d'action des femmes. Des domaines prioritaires ont été arrêtés à l'issue d'un processus participatif et consultatif qui a fait ressortir qu'il était nécessaire d'aborder l'égalité et l'avancement des femmes de manière plus ciblée. Un ensemble de normes minimales (harmonisées avec les indicateurs de performance d'ONU-SWAP 2.0) est défini pour toutes les fonctions et tous les processus du PAM; le respect de ces normes est nécessaire pour pérenniser les activités entreprises dans chaque domaine prioritaire et atteindre les objectifs fixés.
29. La théorie du changement souligne l'importance des partenariats et des activités de sensibilisation ayant trait à la problématique femmes-hommes ainsi que des complémentarités avec d'autres acteurs²⁵. Les partenariats tirent parti des avantages comparatifs et des savoir-faire de chacun et contribuent à la cohérence requise pour mettre en œuvre l'approche dite du triple lien et honorer les engagements pris par le PAM concernant l'adaptation au contexte.

²⁵ Exemples de partenaires: organismes des Nations Unies; donateurs; acteurs gouvernementaux nationaux et locaux; organisations non gouvernementales internationales et autres; organisations de la société civile, y compris les organisations dirigées par des femmes et les organisations de promotion de l'égalité femmes-hommes; organisations universitaires et organismes de recherche; acteurs du secteur privé, y compris les entreprises dirigées par des femmes; femmes, filles, hommes et garçons auxquels le PAM vient en aide; organes de décision locaux et infranationaux composés d'hommes et de femmes; et responsables informels et formels.

Figure 6: Théorie du changement sous-tendant la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2022-2026)



Objectif I: Fourniture par le PAM d'une assistance adaptée à des besoins spécifiques

- Les femmes, les filles, les hommes et les garçons reçoivent de la part du PAM une assistance adaptée à leurs capacités et besoins spécifiques.
30. Cet objectif comprendra trois domaines prioritaires: collecte, analyse et utilisation de données ventilées par sexe, par âge et par handicap aux niveaux des individus, des ménages et des communautés; contribution à des analyses relatives à la problématique femmes-hommes, à l'âge et au handicap; et renforcement des capacités à l'intention des systèmes nationaux, du personnel gouvernemental et des partenaires dans le cadre d'interventions et d'activités de sensibilisation.

Objectif II: Participation équitable et égalité des chances

- Les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation d'interventions axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition contribuant à transformer les relations femmes-hommes.
31. Les activités menées pour atteindre cet objectif se dérouleront dans trois domaines prioritaires: adoption d'approches participatives pour concevoir et mettre en œuvre les programmes; promotion de l'inclusion grâce à des systèmes numériques qui facilitent l'accès à l'information; et promotion d'une participation équitable, de relations équilibrées et d'une dynamique de pouvoir plus équitable.

Objectif III: Poids plus important des femmes et des filles dans la prise de décisions

- Les femmes et les filles pèsent davantage sur les décisions au sein de leur ménage, de leur communauté et de la société.
32. *Dans le cadre de cet objectif, l'accent sera mis sur la promotion de l'émancipation économique des femmes, considérée comme un moyen de renforcer leur pouvoir de décision. L'indépendance économique des femmes sera notamment soutenue par des activités de renforcement des capacités débouchant sur un entrepreneuriat rémunérateur durable, la réalisation d'achats auprès d'organisations de femmes et l'accès à des possibilités de financement²⁶. Priorité sera également donnée à l'établissement de partenariats qui viseront la mise au point de solutions durables.*

Objectif IV: Problématique femmes-hommes et protection

- L'assistance alimentaire et l'aide au développement ne nuisent pas à la sûreté, à la dignité, ni à l'intégrité des femmes, des filles, des hommes et des garçons bénéficiaires et sont dispensées dans le respect de leurs droits.
33. Les activités menées pour atteindre cet objectif consisteront essentiellement à atténuer le risque de violence sexiste en s'appuyant sur l'analyse de la problématique femmes-hommes et à intégrer systématiquement cette problématique dans les principaux cadres d'analyse pour former le socle de la conception et de la mise en œuvre des programmes conjoints et des activités de consolidation de la paix.

²⁶ La transformation numérique (domaine prioritaire 5) ouvre également d'importantes perspectives d'émancipation économique au profit des femmes et contribue à l'égalité femmes-hommes.

Objectif intermédiaire: encadrement, capacités et obligation redditionnelle plus solides

34. Cet objectif concernera la gouvernance et l'encadrement, l'obligation redditionnelle, les partenariats, les capacités et l'inclusivité, et la diversité et la sûreté des environnements de travail. Le PAM est bien placé pour atteindre les cinq objectifs énoncés dans la politique en matière de problématique femmes-hommes et réaliser son but en matière d'égalité femmes-hommes et d'avancement des femmes, mais il lui faut apporter des transformations importantes à ses modalités de fonctionnement. Dans la politique en matière de problématique femmes-hommes, il est reconnu qu'il est nécessaire de disposer d'un encadrement et de ressources spécifiques au niveau institutionnel et de mettre en œuvre la politique efficacement à tous les niveaux du PAM.

Stratégie à deux volets et normes minimales

35. Il convient d'établir des normes minimales dans l'ensemble des fonctions et des processus du PAM afin d'assurer la poursuite des activités dans chaque domaine prioritaire et la réalisation des objectifs. Le PAM continuera d'investir dans la stratégie à deux volets suivante:
- *Intégration systématique de la problématique femmes-hommes*: il s'agit de l'adoption systématique d'une approche contribuant à transformer les relations femmes-hommes dans les évaluations des besoins, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation s'agissant des politiques et des programmes d'assistance alimentaire et d'aide au développement.
 - *Adoption de mesures ciblées*: il s'agit des mesures spéciales à prendre pour répondre à un besoin qui a été évalué au moyen d'une analyse transversale de la problématique femmes-hommes et qui ne peut pas être traité par la prise en compte systématique de cette problématique²⁷. Lorsque les disparités entre les sexes font qu'un groupe de personnes est à l'évidence plus vulnérable que d'autres sur le plan de l'accès à l'assistance alimentaire ou à l'aide au développement, il faudra prendre des mesures spécifiquement destinées à ce groupe.
36. Les normes minimales ont été élaborées pour aider les bureaux régionaux et les bureaux de pays à remédier aux disparités entre les femmes et les hommes et renforcer le rôle de ces bureaux en matière de recueil de bonnes pratiques et d'expérimentation de nouvelles modalités visant à promouvoir l'égalité des sexes. Les bureaux de pays doivent continuer d'utiliser les points d'entrée à leur disposition pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes — y compris des activités ciblées sur les femmes et/ou les hommes — même si ces points d'entrée ne sont pas directement reliés aux composantes des programmes relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Changement organisationnel

37. La présente section porte sur les mesures destinées à aider la haute direction et les autres employés du PAM à bien comprendre leur propre responsabilité et l'obligation qui leur est faite de rendre des comptes, ainsi que les mécanismes institutionnels mis en place pour parvenir à un changement organisationnel qui contribue à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes.

²⁷ Définition adaptée du document: Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO). 2013. *Genre: Adapter l'assistance à des besoins différents. Politique thématique n° 6*. Bruxelles.
https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/gender_thematic_policy_document_fr.pdf.

38. Cette section indiquera quelles unités sont chargées de piloter et d'exécuter les mesures nécessaires à la réussite de la mise en œuvre de la politique. Les entités concernées seront les suivantes: le Bureau du Directeur exécutif, les bureaux régionaux, les bureaux de pays, la Division des ressources humaines, la Division de la communication, de l'action de sensibilisation et du marketing, le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation, le Bureau de la déontologie, le Bureau de l'Inspecteur général, le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, le Département de la gestion des ressources, la Division des opérations de secours d'urgence, le Bureau des services juridiques, le Bureau de l'évaluation, la Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement, la Division des services de gestion, le Département de la culture organisationnelle et le Département de l'élaboration des programmes et des politiques.
39. La Division des ressources humaines sera notamment chef de file s'agissant de la parité femmes-hommes et de l'évaluation des valeurs fondamentales et des compétences de base dans les domaines de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes pour tous les employés. Le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dirigera les activités de renforcement des capacités du personnel dans ces domaines et la mise en œuvre du programme visant à transformer les relations femmes-hommes. La Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement pilotera la recherche des moyens de renforcer la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les processus d'approvisionnement et d'améliorer les résultats obtenus dans ce domaine, notamment, mais non exclusivement, avec l'établissement de valeurs cibles à atteindre s'agissant de la proportion de femmes parmi les prestataires et les fournisseurs et la détermination des possibilités spécifiques de collaboration avec des sous-traitantes.

Risques

40. La présente section recensera les risques associés à la mise en œuvre de la politique en matière de problématique femmes-hommes, par exemple en lien avec la disponibilité de ressources humaines et financières, les problèmes rencontrés lors de la collecte et de l'analyse des données, et les capacités limitées dans les domaines de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes, et décrira les mesures connexes d'atténuation des risques.

Ressources nécessaires

41. Les ressources requises pour mettre en œuvre la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes (2022-2026) sur cinq ans doivent encore être déterminées. Il faudra impérativement fournir les ressources humaines et financières nécessaires à une mise en œuvre décentralisée, face à l'ampleur croissante des opérations du PAM et à la forte demande d'appui relative à la problématique femmes-hommes.